

# ENSEMBLE AUTOUR DE L'ARGENS ET SES AFFLUENTS

► LETTRE D'INFORMATION DU PROGRAMME D' ACTIONS  
DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Actu

## Zoom sur les aménagements à prévoir en basse vallée



Les études avancent à grand pas.  
De multiples solutions émergent  
localement et à l'échelle du bassin  
versant.

Crédits photos : DDTM 83 - CG 83 - SIACIA - Conception et réalisation : MAYANE



CONSEIL  
GÉNÉRAL

N°5 - Sept 2014

# ATTENTION AUX IDÉES REÇUES...

Depuis toujours, de nombreuses idées reçues circulent au sujet des inondations. Les études récentes apportent de nouveaux éléments qui permettent de démêler le vrai du faux.

«Le lit de l'Argens s'est surélevé par manque d'entretien et de curage, ce qui accentue les inondations.»

En réalité, depuis 1929, le lit s'est creusé de 2 mètres en moyenne en aval du seuil du Verteil, par la seule action du courant.

«À l'embouchure du fleuve, le courant est freiné et dépose des sédiments qui forment un bouchon sableux. Ce dernier empêche l'eau de s'évacuer, entraînant des débordements dans la basse vallée.»

Si un bouchon se forme effectivement en conditions normales, il est entièrement évacué par le courant avant les premiers débordements.

«La route littorale a une influence négative. En limitant le passage de l'eau, elle aggrave les dégâts dans la basse vallée.»

Comme tous les ouvrages, la route a une influence sur les écoulements mais cet impact s'avère très localisé. De plus, elle protège le secteur du risque d'inondation par submersion marine.

«Les habitants de la basse vallée sont inondés par les eaux de l'amont du bassin.»

Si les eaux de la haute vallée ont un rôle, les crues de l'Argens sur la basse vallée sont fortement liées à ses affluents de l'aval. Certains comme l'Aille et l'Endre, réagissent très vite aux pluies car ils circulent sur des sols imperméables.

«Remblayer en bordure de cours d'eau est une bonne façon de se protéger des débordements.»

Ce raisonnement est à la fois faux et dangereux. La capacité d'écoulement est diminuée par les remblais, provoquant des hauteurs d'eau plus importantes. Les effets de la crue seront donc aggravés, sans compter le risque accru en cas de rupture des remblais sous l'action de l'eau.

# BASSE VALLÉE, DES PISTES PROMETTEUSES...

## La stratégie de réduction des inondations dans la basse vallée se dessine

Pour réduire les conséquences négatives des inondations sur le bassin versant de l'Argens et de ses affluents, de nombreuses études sont en cours. L'une d'elles consiste à définir un programme de **gestion des inondations les plus fréquentes** dans la plaine de l'Argens.

En tenant compte des résultats obtenus sur l'ensemble du territoire, les premières conclusions de cette étude mettent en lumière des **solutions multiples et complémentaires** qui permettront de limiter les débordements.

Les schémas suivants illustrent quelques-uns des aménagements envisagés.



Certains remblais pourraient être reculés pour laisser plus de place à l'écoulement, permettant aux cours d'eau de supporter les crues fréquentes sans déborder. D'autres seraient retirés pour laisser l'eau s'étaler dans des zones stratégiques qui comportent peu d'enjeux.

## On a sondé le fond du lit de l'Argens...

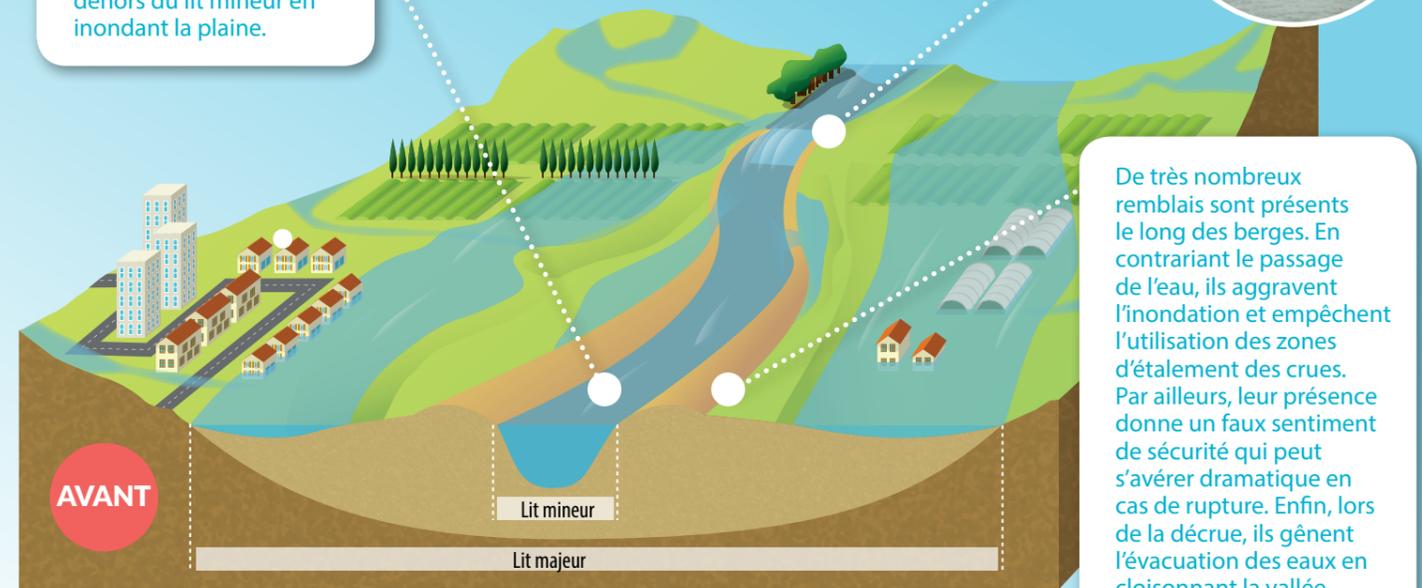
Préciser l'impact des futurs aménagements est essentiel pour limiter la fréquence et la gravité des débordements dans la basse vallée de l'Argens. Pour cela les inondations sont modélisées, ce qui nécessite une fine connaissance de la topographie de la plaine. Pour connaître la configuration précise des fonds du lit mineur, le Conseil général du Var a commandé la réalisation d'une cartographie du cours de l'Argens en aval du Muy.

Cette carte permettra d'établir un état des lieux de la profondeur du fleuve dans ce secteur à forts enjeux et notamment de préciser la position des dépôts sédimentaires près de l'embouchure.

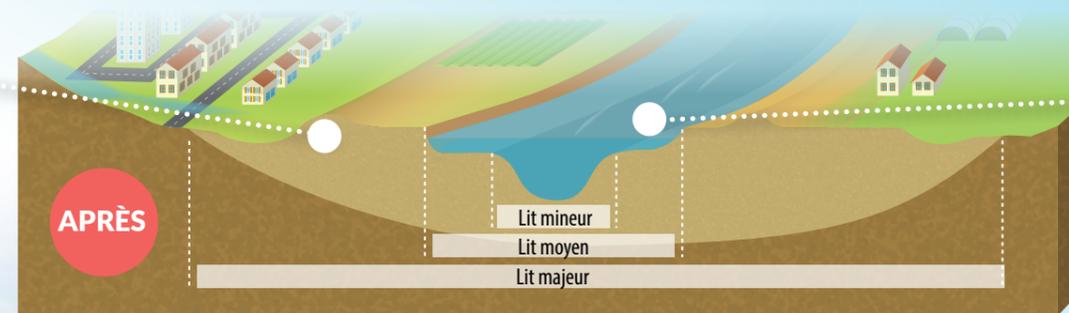
Les mesures, appelées «levés bathymétriques» se font par bateau à l'aide de sonars. Le prestataire a dû lancer la construction spécifique d'une embarcation adaptée afin de pouvoir opérer dans des conditions optimales sur ce terrain complexe (seuils, difficultés d'accès aux berges, etc.).

La forme de la plaine rappelle celle d'un toit. Dès les premiers débordements, les eaux vont alors rejoindre les points bas et s'écouler en dehors du lit mineur en inondant la plaine.

A certains endroits, le lit de l'Argens est trop étroit et des seuils limitent le passage de l'eau en accentuant les hauteurs et les vitesses d'écoulements, provoquant des débordements. Certains seuils devront être modifiés voire supprimés et les berges reculées si nécessaires.



De très nombreux remblais sont présents le long des berges. En contrariant le passage de l'eau, ils aggravent l'inondation et empêchent l'utilisation des zones d'étalement des crues. Par ailleurs, leur présence donne un faux sentiment de sécurité qui peut s'avérer dramatique en cas de rupture. Enfin, lors de la décrue, ils gênent l'évacuation des eaux en cloisonnant la vallée.



En reprenant la morphologie de certains tronçons, il serait possible de canaliser les débordements notamment par l'aménagement d'un lit moyen en terrasses.



Si les éléments qui apparaissent sur les schémas apportent quelques éclaircissements sur la stratégie à adopter, ils ne représentent qu'une partie des solutions envisagées. En plus de la **modification du lit sur certains tronçons (terrasses)**, la création de **chenaux de décharge** latéraux permettrait de canaliser les débordements. Cela limiterait l'inondation des points bas de la plaine lors des crues fréquentes et moyennes et permettrait d'accélérer la décrue.

L'objectif visé est de **réduire les hauteurs et les vitesses des pics de crue** dans les zones à enjeux. En préservant des secteurs d'étalement des eaux, il est possible d'agir. Déjà présentes dans la partie Ouest du bassin, ces **zones d'expansion** doivent être préservées. A l'Est, ces zones

existent mais leurs capacités méritent d'être améliorées en particulier sur l'Endre et l'Aille. En effet, ce sont principalement ces deux cours d'eau qui alimentent les pics de crue en aval.

Le programme d'aménagement prend forme et devrait permettre de protéger la basse vallée des **débordements les plus fréquents**.

Il est cependant essentiel de garder à l'esprit que malgré tout, il n'existe pas de solution miracle pour les événements exceptionnels comme celui de juin 2010. Il est donc essentiel que chacun se prépare et fasse en sorte de **diminuer sa vulnérabilité** aux inondations.

# Les autres actus du PAPI

## ● SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS, structure porteuse du PAPI complet

Une rencontre organisée par Monsieur Le Préfet a eu lieu le 18 juillet dernier. Elle a rassemblé les communes et les intercommunalités du bassin versant de l'Argens. Cette réunion d'étape a permis de réaliser un bilan sur l'avancement du PAPI d'intention ainsi que sur la création du syndicat mixte de l'Argens. Rappelons que cette structure aura pour mission de mener à bien le PAPI complet qui succédera à l'actuel PAPI d'intention. A ce titre, un groupe de préfiguration du syndicat (élus, techniciens, financeurs...) se réunit régulièrement pour débattre des orientations et des compétences de la structure.

Parallèlement, le Conseil général a mobilisé une équipe d'experts qui accompagne les communes dans la mise en place opérationnelle du nouveau syndicat. Le premier comité syndical le 3 octobre permettra l'élection du président et des vice-présidents, ainsi que l'adoption des statuts de cette nouvelle structure.



## ● DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ DES HABITATIONS, mieux anticiper l'inondation

En 2010, les inondations du 15 juin ont occasionné un milliard d'euros de dégâts dont environ un quart concerne les particuliers.

Pour réduire les dommages aux particuliers, le Conseil général propose des diagnostics de vulnérabilité gratuits pour les propriétaires de maisons situées en zone inondable. L'action s'adresse en priorité aux résidents de l'une des 14 communes de la Dracénie et de la basse vallée de l'Argens, couvertes par un Plan de Prévention du Risque Inondation qui réglemente l'urbanisme.

Une première réunion d'information s'est tenue le 3 juillet au Muy et une autre est prévue à l'automne. Suite à cette première réunion, une soixantaine de personnes se sont déjà inscrites pour participer à cette démarche. Les premiers diagnostics ont commencé en septembre. Des actions similaires sont portées par la Chambre d'agriculture, à l'attention des agriculteurs, et par la Chambre de commerce et d'industrie du Var (CCIV) à destination des entreprises.



Si vous habitez en zone inondable et que vous souhaitez vous aussi bénéficier d'un diagnostic gratuit de votre habitation, contactez le chef de projet au 04.83.95.52.31



«Ensemble construisons la prévention des inondations sur nos territoires»

Plus d'informations sur le site [www.var.fr](http://www.var.fr) dans la rubrique Environnement, cadre de vie.